

L'Homme aux rats

Jacques Sédot

DANS **TOPIQUE** 2009/3 n° 108 , PAGES 103 À 112

ÉDITIONS **ASSOCIATION INTERNATIONALE INTERACTIONS DE LA PSYCHANALYSE (A2IP)**

ISSN 0040-9375

ISBN 9782847951592

DOI 10.3917/top.108.0103

Date de mise en ligne : 12/04/2010

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-topique-2009-3-page-103?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Association Internationale Interactions de la Psychanalyse (A2IP).

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

L'Homme aux rats

Jacques Sédot

C'est le 1er octobre 1907 que Freud rencontre Ernst Lanzer, un jeune juriste qui veut entreprendre une analyse durant son service militaire. Le cas d'Ernst Lanzer que Freud appellera « L'Homme aux rats » dans ses écrits est intéressant à plus d'un titre. C'est en effet grâce à lui qu'il parvient à définir la névrose obsessionnelle ou plus exactement la névrose de contrainte (*Zwangneurose*). D'autre part, c'est la seule cure pour laquelle Freud a tenu un journal, document précieux qui permet de voir les balbutiements de Freud par rapport au transfert. Enfin, l'intuition initiale de Freud pour engager la cure, qui le mettra lui-même dans l'embarras au cours de cette analyse, est ce qui lui a permis quelques années plus tard de définir ce qui deviendra la règle fondamentale.

Pour le cas de l'Homme aux rats, nous disposons de plusieurs textes : le journal écrit par Freud au cours de cette analyse, *L'Homme aux rats, Journal d'une analyse*¹. Un autre texte écrit en 1909, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte »², qui ne reprend qu'une partie des éléments contenus dans le journal, et les minutes de quelques séances de la Société psychanalytique de Vienne, au cours desquelles Freud aborde le cas d'Ernst Lanzer, durant son analyse. Ces séances nous permettent de suivre le déroulement de la cure et de partager ses premières réflexions.

1. S. Freud, *L'Homme aux rats, Journal d'une analyse*, PUF, 1984.

2. S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte. Extrait de l'histoire de maladie » (1909 d), in *OCPF, IX*, PUF, 1998.

LE CAS DE L'HOMME AUX RATS

Lorsque Ernst Lanzer vient voir Freud, il est âgé de 29 ans. Il souffre de représentations obsédantes et dit redouter que ses parents puissent connaître ses pensées sans parole de sa part, donc des pensées sans le savoir lui-même, comme à partir d'une perception autopsychique personnelle, ce qui le prédispose au sentiment de culpabilité.

Lors de la séance du 30 octobre 1907, à la Société psychanalytique de Vienne, Freud expose ainsi ce cas :

« Le patient date sa maladie de 1903, mais elle a commencé en réalité dès son enfance. Il a peur qu'il n'arrive quelque chose à deux personnes qu'il aime beaucoup (ce vague de l'expression, cette dissimulation du contenu est caractéristique de la névrose obsessionnelle).

Ces deux personnes sont le père du patient et une dame qu'il vénère.

Le patient a vécu dans l'abstinence sexuelle durant des années : l'onanisme a joué un très petit rôle. Premier coït à 26 ans.

Suit un exposé détaillé des premières séances de l'analyse.

La technique de l'analyse a changé dans la mesure où le psychanalyste ne cherche plus à obtenir le matériel qui l'intéresse lui-même, mais permet au patient de suivre le cours naturel et spontané de ses pensées.

Dans le cas en question, résumé à grands traits, il s'agit de la lutte que mènent en lui le penchant du patient vers l'homme et celui envers la femme (le penchant vers l'homme est le plus fort). Le patient a des désirs de mort, refoulés envers son père (les idées obsédantes sont en réalité des désirs obsédants).

Ce cas fait ressortir d'une façon particulièrement claire ce qu'on retrouve dans toute névrose obsessionnelle : des sentiments refoulés qui sont mauvais, agressifs, hostiles, cruels (désirs sadiques et désirs de mort). »³

Quelques mois plus tard, le 22 janvier 1908, Freud évoque l'avancée de la cure :

« Dans la névrose obsessionnelle, le déplacement s'opère d'une façon autre que dans l'hystérie : c'est un déplacement vers la généralisation. Alors que pour l'hystérie, il faut se demander : « Quand était-ce réel ? », pour la névrose obsessionnelle, il faut se demander : « Quand était-ce spécifique ? »

Chez l'obsessionnel, une tendresse excessive est combinée avec de la haine ; ces deux courants qui sont en lui doivent se trouver une issue simultanément ou successivement. »⁴

Et enfin, le 8 avril 1908 :

« Le Pr Freud raconte la résolution de l'idée des rats chez le patient atteint de névrose obsessionnelle ; l'idée des rats signifie :

1° Paiements partiels (chiffres). Le patient admet ne pas faire de différence entre *Ratten* [rats] et *Raten* [paiements partiels];

2° L'identification avec son père, qui servit aussi dans l'armée et y contracta

une dette de jeu ; un ami qui lui prêta l'argent nécessaire pour la payer ; le père, qui était une *Spielrate*⁵ ne remboursa sans doute jamais l'ami.

3° Un genre de *Ratten* très particulier : *heiraten* [se marier]. »⁶

Freud repère très vite dans les propos d'Ernst Lanzer, une idéalisation des hommes et une forte homosexualité latente, ce qui sera confirmé lorsqu'il abordera la question de ses bonnes d'enfants dont le prénom lui échappe, seul le patronyme lui revenant, celui d'un prénom masculin : Melle Peter. Freud ajoute dans ses notes les réflexions rapides qu'il se faisait durant la séance : Peter, oubli du féminin et accentuation du masculin, qui l'identifie comme homosexuel.

Dès la deuxième séance, Ernst Lanzer évoque un châtiment oriental terrible qu'infligeait un capitaine aux condamnés. « Ici, il s'interrompt, se lève et me prie de lui faire grâce de la description des détails ». Freud lui explique alors qu'il ne peut le dispenser d'une chose sur laquelle il n'a pas de pouvoir et lui demande de surmonter sa résistance à la remémoration : « Le surmontement des résistances est le commandement (*das Gebot*) de la cure, auquel il est impossible de passer outre. »⁷

Or, peu avant, il était question d'un capitaine cruel qui lui donnait des commandements ; Freud questionne alors :

« Veut-il par hasard, parler de l'empalement ?

- Non, pas de cela. Mais le condamné est attaché (...) et sur son derrière, on fixe un pot renversé, dans lequel on fait entrer des rats, et alors...

Il se lève de nouveau et donne tous les signes de l'horreur et de la résistance ;

- Ceux-ci pénètrent en vrille...

- Dans l'anus, me suis-je permis de compléter. N'avais-je pas reconnu la composante homosexuelle dès ses déclarations de la première séance ? »

Nous pouvons repérer ici au passage la surdétermination de l'homosexualité par Freud, qui complète les mots du patient et complète ses phrases.

L'Homme aux rats revient ensuite sur la question du capitaine qui lui avait ordonné de rembourser les 3 couronnes 80 au lieutenant pour un paquet qui contenait le pince-nez qu'il avait commandé. Il poursuit en alternant les deux scènes, tout le scénario obsessionnel du trajet de la dette qui renvoie à la dette du père, et dénonce le fait qu'il tombe toujours sur des hommes peu compréhensifs.

3. Les premiers psychanalystes. Minutes de la Société psychanalytique de Vienne, I, 1906-1908, Gallimard, 1962, p. 247-248.

4. Ibid, p. 303.

5. Ce terme laissé en allemand dans la traduction désigne des hommes qui cherchent à séduire des petits « rats » de l'Opéra et ceux qui s'adonnent au jeu.

6. Ibid. p. 383-384.

7. S. Freud, « Remarques sur un cas de névrose de contrainte ». Extrait de l'histoire de maladie. », in *OCPF, IX*, 1908-1909, PUF, 1998, p. 145. Le terme employé par Freud – *das Gebot* – appartient à la langue militaire, ce qui ne peut que renforcer le transfert de l'Homme aux rats sur la représentation militaire qu'il se fait de son analyste.

Dans ses « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », Freud souligne :

« Aux moments les plus importants du récit, on remarque sur son visage une expression très singulièrement composite, dans laquelle, si je l'analyse, je ne puis voir que de l'horreur devant son plaisir (*Lust*) à lui-même inconnu. »⁸

Freud emploie ici le terme *Lust* qui signifie davantage « plaisir », que « jouissance » contrairement à ce que choisissent certains traducteurs⁹. Dans le plaisir il y a l'idée d'une perte de représentation, d'une perte de maîtrise qui est à la source de l'angoisse chez l'obsessionnel. L'angoisse est toujours du registre de la dissolution du je et de la perte de l'activité de représentation : je ne pense rien, je suis face au vide. Lacan disait que l'angoisse est sans objet, et j'ajouterais qu'elle signe l'abolition du je et du sujet.¹⁰

LE TRANSFERT

Lorsque Freud entreprend cette cure avec Ernst Lanzer, en 1907, il se trouve encore confronté à la difficulté qu'il a déjà rencontrée avec Ida Bauer (cas Dora) pour se situer dans le transfert.

Au début de la cure, Freud observe une forte résistance à la remémoration de la part d'Ernst Lanzer, malgré la consigne qu'il lui a donnée de laisser surgir ses pensées. À noter que la résistance chez Freud est toujours une résistance à la remémoration et non à l'analyste. Et quand l'Homme aux rats se montre réticent à parler de son capitaine cruel, Freud note dans son journal :

« À un moment donné, comme je lui fais remarquer que je ne suis pas cruel moi-même, il réagit en m'appelant "Mon capitaine". »¹¹

Ainsi, Freud se situe spontanément hors transfert, ne supportant pas l'idée d'un transfert homosexuel sur sa personne, pas plus qu'il ne supporte un transfert maternel. L'Homme aux rats réagit sans attendre, en obligeant Freud à occuper la place qu'il attend de lui.

Dès la première séance, Freud a énoncé une règle : « Je l'ai laissé libre de son commencement. » Pourtant, en édictant cette règle, il ne se rend pas encore compte qu'il sort lui-même de la position de savoir et qu'il met en jeu un transfert analytique. Dans *L'Analyse originelle*, Octave Mannoni souligne que coexistent alors deux types de savoir chez ce premier psychanalyste qu'est Freud : le savoir que Freud a acquis initialement de Charcot et de Bernheim, et un autre savoir qui est moins porté par le désir conscient de savoir que par les manifes-

8. Ibid., p. 145-146

9. Marie Bonaparte : « l'horreur d'une jouissance par lui-même ignorée », in *Cinq Psychanalyses*, PUF, p. 207.

10. Cf J. Sédlat « D'une jouissance ignorée de Freud », *Che Vuoi ?* n° 19.

11. S. Freud, *L'Homme aux rats. Journal d'une analyse*, PUF, op. cit, p. 53.

tations, les avatars d'un désir inconscient. C'est ce double savoir qui, selon Octave Mannoni, est à l'origine de la psychanalyse.

En répliquant à l'Homme aux rats que lui-même n'est pas cruel, Freud montre qu'il reste cependant encore dans la position de diriger la cure, en tant que docteur Freud et non comme support du transfert, alors que L'Homme aux rats le met sur cette voie sans ambiguïté, quand il l'appelle « Mon capitaine ».

En 1900, Freud avait déjà tenté de faire une analyse sans transfert, avec Ida Bauer, qu'il appellera « le cas Dora ». Cette analyse était influencée par *L'Interprétation des rêves* que Freud venait de publier, car il cherchait à confirmer sa théorie sur les rêves et envisageait encore sa clinique comme vérification de la théorie. Cette analyse dure environ soixante-dix séances, jusqu'au jour où Ida Bauer déclare à Freud qu'elle va prendre congé de lui, en lui donnant un préavis de quinze jours. Elle part effectivement fin décembre, et Freud se sent congédié comme un domestique. Face à cet échec, Freud passe quinze jours à s'interroger sur ce qui s'est passé et rédige, en 1901, « le cas Dora » qui ne sera publié qu'en 1905, sous le titre « Fragment d'une analyse d'hystérie ». Freud souligne alors l'absence de transfert dans sa démarche : « La partie la plus difficile du travail n'a pas pu être abordée chez cette malade, le facteur transfert dont il est question à la fin de l'observation n'ayant pas été effleuré pendant ce court traitement. »¹²

C'est dans ce texte que Freud mentionne également pour la première fois « le bénéfice secondaire de la maladie » (*Krankheitsgewinn*) comme obstacle principal à la cure et à la volonté de guérir :

« Celui qui veut guérir le malade se heurte, à son plus grand étonnement, à une forte résistance qui lui apprend que le malade n'a pas aussi formellement, aussi sérieusement qu'il en a l'air, l'intention de renoncer à sa maladie. »¹³

En écrivant l'histoire de ce cas, Freud se rend compte qu'il n'a pas vu la place que Dora lui accordait dans le transfert. Elle le mettait en lieu et place de M. K., un ami de la famille qui lui avait donné un baiser en disant : « Ma femme n'est rien pour moi », alors que Dora attendait essentiellement de pouvoir déduire son corps de celui de Madame K. « un corps blanc et ravissant », ne pouvant le faire de celui de sa mère, atteinte de la « psychose de la ménagère ». Si Freud avait compris que Dora le situait en lieu et place de M. K., elle n'aurait pas eu à prendre congé de lui, car elle aurait pu dérouler son histoire avec M. K. et élaborer le sens de son investissement de Mme K.

Pourtant, dans son dernier texte des *Études sur l'hystérie*, « Psychothérapie de l'hystérie », écrit en 1894, Freud avait déjà eu l'intuition de l'importance de la *dritte person*, la « tierce personne », dans la cure : « Il fallait pousser la malade

12. S. Freud, « Fragment d'une analyse d'hystérie » (1905 e), in *OCPF VI*, PUF, 2006, p. 193 (traduction différente dans *Cinq Psychanalyses*, p. 7).

13. Ibid. p. 223.

à parler, quand certains rapports personnels semblaient entrer en jeu et qu'une tierce personne se confondait avec celle du médecin. »¹⁴

Toutes ces pistes entrouvertes, toutes ces intuitions éparses, oubliées, reprises, ne seront vraiment formalisées et prises en compte dans la pratique clinique que des années plus tard. Dans « Le Début du traitement », en 1913, Freud écrit :

« Tout ce qui concerne la situation présente correspond à un transfert sur la personne du médecin et peut servir de résistance. L'analyste doit alors avant tout commencer par découvrir ce transfert. [...] Le malade s'attache de lui-même à l'analyste et le range parmi les imagos de ceux dont il avait coutume d'être aimé. »¹⁵

Découvrir, déterminer le transfert, c'est repérer la place où l'analyste est placé dans le transfert et par le transfert.

Et c'est à partir de l'échec avec Dora et de l'interpellation de l'Homme aux rats qui remet Freud à la place de témoin et non de médecin, que Freud découvre la triple importance du transfert, qui est à la fois résistance à la remémoration, moteur de l'analyse, et déplacement de l'analyste.

LA RÈGLE FONDAMENTALE

Dès la première séance, le 2 octobre 1907, Freud note dans son Journal : « Je le laisse libre de son commencement. »¹⁶

À propos de la deuxième séance avec l'Homme aux rats, le 2 octobre 1907, Freud note dans ses « Remarques sur un cas de névrose de contrainte » :

« Le lendemain, après que je l'eus mis en devoir de respecter l'unique condition de la cure, dire tout ce qui passe par la tête, même si cela lui est désagréable, même si cela lui paraît sans importance, ne relevant pas du sujet ou insensé, et que je l'eus laissé libre de choisir le thème par lequel il allait ouvrir ses communications, il débute comme suit... »¹⁷

Ernst Lanzer enchaîne alors sur ses relations complexes avec un ami et confident.

La consigne énoncée par Freud, lors de cette séance, contient en quelque sorte les prémisses de ce qui deviendra un des pendants de la règle fondamentale : laisser surgir les pensées (*der Einfall*). Il est inexact de réduire ce terme *Einfall* à la notion de « libre association », comme cela est fréquent dans les traductions françaises (notamment par Laplanche et Pontalis). Il serait plus approprié de parler de représentations qui s'imposent à l'esprit et qui vous « tombent »

14. S. Freud, *Études sur l'hystérie*, (1895 d)), PUF, 1956, p. 246.

15. S. Freud, « Le début du traitement » (1913), in *La Technique psychanalytique*, PUF, p. 98-100.

16. S. Freud, *L'Homme aux rats. Journal d'une analyse*, op. cit., p. 33.

17. « Remarques sur un cas de névrose de contrainte », op. cit., p. 139.

dessus, puisque *Einfall* comprend une dimension d'invasion (le verbe *einfallen* signifie « envahir un pays »). C'est donc ce qui s'impose à l'esprit envahi par des pensées qu'on ne peut maîtriser.

En laissant surgir ses pensées, c'est donc l'analysant qui va déterminer le modèle de la cure et qui va apprendre à l'analyste dans quelle direction se tourner. Le cadre de la cure est défini par ce que le patient va construire à partir de cette ouverture. Freud se dépossède ainsi d'une position d'efficacité, de maîtrise, de savoir, pour confier à l'analysant lui-même le déploiement, le déroulement de sa propre cure. Il s'agit donc d'une étape vraiment capitale, parce que cette séance signe ce qu'il est convenu d'appeler « la conduite de la cure », dans la vulgate psychanalytique, même si alors Freud ne saisit pas vraiment la portée de ce qu'il a enclenché.

Lors de la cure elle-même, en 1907, Freud ne peut pas encore tirer parti de la réaction de l'Homme aux rats qui s'adresse à lui en disant « mon capitaine », lui indiquant ainsi qu'il n'est pas venu parler au docteur Freud, mais qu'il est là pour rencontrer, représenter à nouveau le capitaine cruel avec qui il avait eu à en découdre. Ce n'est qu'en 1912, dans ses « Conseils aux médecins » que Freud peut élaborer plus concrètement ce qui deviendra la règle fondamentale, dont on a tendance à oublier qu'elle a deux versants : une règle destinée à l'analysant et son corrélat, concernant l'analyste.

Du côté de l'analysant, Freud reprend la règle qu'il avait énoncée à Ernst Lanzer, en développant « la règle psychanalytique fondamentale à laquelle le patient doit obéir » :

« Il faut, dès le début, faire connaître cette règle à l'analysé. Une chose encore avant que vous ne commenciez : votre récit doit différer, sur un point, d'une conversation ordinaire. Tandis que vous cherchez généralement, comme il se doit, à ne pas perdre le fil de votre récit et à éliminer toutes les pensées qui surgissent, toutes les pensées secondaires qui gêneraient votre exposé et qui vous feraient remonter au déluge, en analyse, vous procéderez autrement. Vous allez observer que, pendant votre récit, diverses idées vont surgir, des idées que vous voudriez bien rejeter, parce qu'elles sont passées par le crible de votre critique. Vous serez tenté de vous dire : “ceci ou cela n'a rien à voir ici” ou bien “telle chose n'a aucune importance” ou encore “c'est insensé, et il n'y a pas lieu d'en parler”. Ne cédez pas à cette critique et parlez malgré tout, même quand vous répugnez à le faire ou justement à cause de cela. Vous verrez et comprendrez plus tard pourquoi je vous impose cette règle, la seule d'ailleurs que vous devriez suivre. (...) Comportez-vous à la manière d'un voyageur qui, assis près de la fenêtre de son compartiment, décrirait le paysage tel qu'il se déroule, à une personne placée derrière lui ». ¹⁸

18. S. Freud : *La Technique psychanalytique*, PUF, 1970, p. 94-95.

Il n'est pas question d'activité associative, mais bien de la passivité qui consiste à « laisser surgir les choses et laisser des représentations s'imposer à soi. »

La parole de l'analysant prime donc sur le questionnement ou la dimension interprétative de l'analyste. C'est la parole de l'analysant qui, sous le régime et le signe du transfert, devient non point narrative, mais allocutive. Elle est adressée à l'autre, voire performative, dans la mesure où elle a la capacité de faire incarner le représentant d'un personnage de son histoire personnelle, par l'analyste. Elle a la capacité de déplacer l'analyste de ses propres positions subjectives pour incarner un autre de son histoire sur la scène analytique.

Mais à elle seule, cette règle ne peut pas fonctionner. Elle ne suffit pas pour qu'il y ait à proprement parler de cure analytique. C'est pourquoi Freud ajoute un second versant (*Gegenstück*) à cette règle, un corrélat capital, précisant la place de l'analyste, et fondé sur l'exigence de se laisser enseigner par le patient :

« Comment faudra-t-il que l'analyste procède ? Il devra, selon les besoins du patient, se déplacer, osciller d'une position psychique à une autre, en évitant toute spéculation, toute rumination mentale. »¹⁹

L'analyste doit donc se régler sur la parole allocutive du patient, se mettre à la place psychique d'où l'analysant peut être entendu.

Dans « Le début du traitement », en 1913, Freud prolonge son approche critique par rapport à ses errements initiaux où il se situait en position de savoir et subordonnait la clinique à la théorie, avec des « diagnostics foudroyants » :

« Le succès escompté ne se réalisa point et ce que nous parvenions parfois à réaliser fut pour nous une cruelle déception ! Comment s'expliquer que le malade, une fois informé de l'événement traumatisant, se comportât comme s'il n'avait rien appris de nouveau ? Et plus encore, même après avoir été retrouvé et décrit, le souvenir du traumatisme ne resurgissait pas dans la mémoire. »²⁰

Et Freud explicite alors les raisons de ses erreurs :

« Dans les premiers temps de la technique psychanalytique, nous avons en effet une position de pensée intellectualiste (*intellektualistischen Denkeinstellung*). [...] Nous avons, d'une position de pensée intellectualiste, attribué une grande valeur à faire connaître au patient ce qu'il avait oublié. De ce fait, nous ne faisons pas la différence entre notre savoir et le sien. »²¹

Freud remet radicalement en cause ici une position de savoir, de maîtrise de la cure, incompatible avec la position psychique (*psychische Einstellung*), d'oscillation « selon les besoins du patient ».

Un savoir imposé de l'extérieur, et une position de pensée intellectualiste supposent une indistinction entre nos propres pensées et celles de l'autre. Freud

19. S. Freud, « Conseils aux médecins », in *La Technique psychanalytique*, p. 65.

20. Ibid : p. 100.

21. Ibid : p. 101.

prend donc en compte le fait que dans l'analyse, il existe un espace pour deux psychés. Dès lors, l'analyste ne peut pas faire comme s'il y avait une connaissance commune, co-partagée, donc une langue commune. C'est sur le postulat de deux appareils psychiques séparés et de deux langues différentes, deux idiomes, que le processus peut être opérant, en acceptant le bilinguisme fondamental qui sépare l'analysant et l'analyste. C'est ce bilinguisme fondamental entre l'analyste et l'analysant que Lacan voulait surmonter par le mathème : c'est par mon dire que je fais exister le mathème.

Or, c'est bien une « position de pensée intellectualiste » qui a été la sienne, à l'époque de l'analyse de l'Homme aux rats. Freud la remet désormais définitivement en question, pour encourager l'analyste à se déplacer d'une « position psychique » à une autre, d'une place à l'autre, cette place où l'on a été mis dans notre enfance, qu'on peut ou qu'on veut éventuellement choisir plus tard. Et c'est dans cet espace extraterritorial d'énonciation de la séance, où se rencontrent précisément cure et culture qu'on peut éventuellement déplacer l'analyste ou que l'analyste a la possibilité de se déplacer.

Freud précise dans ses « Conseils aux médecins » :

« Il doit tourner vers l'inconscient émetteur du malade son propre inconscient en tant qu'organe récepteur, se régler sur l'analysé, comme le récepteur du téléphone est réglé sur la platine. »²²

La redéfinition de la position de l'analyste et celle, consécutive, de la parole comme acte – une parole performative – implique une certaine conception du transfert. À partir de 1912, à partir de cette découverte que l'analyste est mis par la parole de l'analysant dans une position psychique et non plus dans une position intellectuelle de savoir, le transfert n'est plus un transfert sur l'objet-analyste, mais un déplacement de représentations sur l'analyste. Les représentations du passé de l'analysant se transfèrent sur l'analyste qui n'en est que le support. Il faut que l'analyste soit cet « homme sans qualités », qui n'est là que pour représenter les absents de l'histoire du sujet.

La psychanalyse ne peut donc être un système de représentations lié à des matrices religieuses ou culturelles, même si parfois, à lire certaines écritures, elle semble devenue la caisse de résonance de positions idéologiques ou religieuses, ou une courroie de transmission de certains idéaux. Pour un sujet donné, la psychanalyse est la possibilité de repérer les modalités selon lesquelles il s'est construit et a été construit. C'est pourquoi, par rapport à l'intime, la psychanalyse constitue un espace extraterritorial d'énonciation. L'espace analytique, celui de la séance, n'est pas un lieu où l'analysant reçoit des énoncés, mais c'est un lieu où il peut énoncer dans le privé sa propre construction de sujet et où cette construction peut venir au jour.

22. Ibid. p. 66.

L'analyste n'a pas à transmettre un savoir. Son rôle est de permettre à un sujet de restituer sa propre histoire, et de permettre de restituer un sujet à son histoire.

Jacques Sédat
36, rue Pierre Sépard
75009 Paris
j.sedat@wanadoo.fr

Jacques Sédat – *L'homme aux rats*

Résumé : L'analyse de «L'Homme aux rats» présente un intérêt multiple. C'est en traitant ce cas que Freud a découvert la névrose de contrainte. Le journal qu'il tient durant la cure apporte un éclairage précieux sur les difficultés encore grandes de Freud par rapport au transfert. Et c'est ce qui le conduira, quelques années plus tard, à définir les deux versants de la règle fondamentale, condition *sine qua non* pour que la séance soit un véritable espace extraterritorial d'énonciation, capable de restituer le sujet à son histoire.

Mots-clés : Névrose de contrainte – Transfert – Règle fondamentale – Oscillation psychique de l'analyste – Construction du sujet.

Jacques Sédat – *The Rat Man*

Summary : The case of the Rat Man is interesting in many ways. It was during this cure that Freud discovered constraint neurosis. The diary Freud kept during the cure sheds light on the difficulties he was still tackling concerning transference and which would lead him some years later to define the two symmetrical sides of the fundamental rule, the *sine qua non* guaranteeing that the analytical session be truly an extra-territorial zone for speaking and thereby functional in reinstating the subject with their own history.

Key-words : Constraint neurosis – Transference – Fundamental rule – Oscillating psychic positions in the analyst – Subject construction.